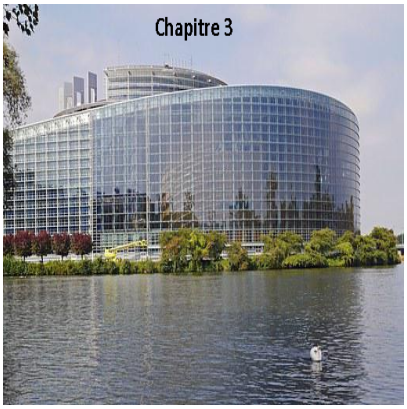

Défendre l’Alsace !

Description

Chapitre III

Dans deux articles précédents, nous avons vu pourquoi il était impossible pour des militants d’un parti politique national de défendre efficacement l’Alsace. Ne restait que l’option d’un parti régionaliste comme « Unser Land » mais chez eux, un certain nombre de prises de positions brouillent leur discours consacré à l’Alsace.

Aussi je proposais qu’ils se posent une seule question : pour quelles raisons les alsaciens devraient voter pour « Unser Land » plutôt que pour un autre parti politique ?

Les réponses à cette question conduisent directement à élaborer un programme concret en démontrant aux Alsaciens pourquoi le retour à une Alsace devenant Collectivité territoriale à statut particulier en sortant du Grand Est représenterait une réelle plus-value pour les Alsaciens.

Retour à une Région Alsace

Précisons d’emblée qu’un retour à une Région Alsace est impossible car les Régions n’ont pas de compétences sociales, ce que la Collectivité européenne d’Alsace (CEA) possède ; c’est même 50% de son budget primitif. Il s’agit donc bien de transformer la CEA en une collectivité à statut particulier (article 72 de notre Constitution).

Antoine de St Exupéry écrivait : « Un objectif sans plan s’appelle un vœu », j’ajoute qu’en politique c’est même un vœu pieux…

Ce plan ne peut pas être développé à l’occasion d’une courte campagne électorale sur des marchés ou lors de débats contradictoires avec d’autres candidats. Le temps est un facteur prépondérant et la conception, la planification puis la présentation de l’argumentaire doivent se faire bien en amont dans des moments où les citoyens sont beaucoup plus disponibles que durant les quelques instants d’échanges lors de la remise d’un tract qui a de fortes chances de ne pas être lu et d’aller directement à la poubelle.

Echec du référendum 2013

La leçon de l'échec du référendum de 2013 doit être retenue car c'est le manque de temps, une campagne électorale déplorable et mal conçue, un manque d'explications et une querelle d'élus, indigne d'eux qui ont fait capoter le projet du Conseil d'Alsace, incitant les Alsaciens à rester chez eux plutôt qu'à se rendre dans les bureaux de vote…

On ne pouvait pas demander aux Alsaciens de s'approprier un sujet aussi complexe en 2 mois alors même que les socioprofessionnels du CESA (Conseil économique d'Alsace) avaient mis 4 ans à le mettre au point et nos élus alsaciens 2 ans pour se mettre d'accord.

Le temps est par conséquent un facteur prépondérant.

Que faut-il faire ?

Tout d'abord les militants doivent être formés au fonctionnement de nos collectivités territoriales que sont les Communes, la CEA et la Région Grand Est. Ils doivent connaître et bien identifier les compétences attribuées à chacune d'elles, celles qui sont exclusives, celles qui peuvent être déléguées, celles qui sont partagées. Ensuite il leur faudra se familiariser avec les différents financements publics possibles pour un projet donné et se familiariser avec les démarches à accomplir par le ou les porteurs de projets. Ils devront ensuite échanger avec des maires, des Conseillers d'Alsace et des Conseillers régionaux en leur demandant de témoigner sur la difficulté qu'ils ont pour appréhender la complexité de tous ces financements croisés nécessaires pour voir un projet aboutir.

Une fois ce travail effectué, ils auront une bonne base pour travailler à l'élaboration des premiers éléments qui constitueront leur programme d'action. Ils se rendront compte que la matière est suffisamment vaste et complexe pour ne pas se disperser dans des considérations confuses qui ne peuvent que les écarter de leur objectif qui est la démonstration de la plus-value pour les Alsaciens de transformer la CEA en une collectivité à statut particulier en sortant du Grand Est.

Enfin ils devront finaliser et décliner leur programme concrètement à l'aide d'outils et de supports pédagogiques à l'intention des citoyens. Bien entendu tout ceci ne saurait se faire lors d'une campagne électorale qui ne peut être que la dernière étape.

Se tourner vers les citoyens, les mobiliser, les intéresser, échanger avec eux, les convaincre, partager la démarche, c'est long, c'est lent mais c'est la seule voie possible. C'est celle qui n'a pas été empruntée par les promoteurs du Conseil d'Alsace lors du référendum de 2013.

Cette voie s'appelle la démocratie participative et c'est ce que nous examinerons dans un prochain article.

L'Alsacien

Categorie

1. L'Alsacien

date créée
3 juin 2022